

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom: CIE DU BOIS SAUVAGE
Numéro d'identification: 0402-964-823

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Thys Nicole	
Anchorage SA	17 rue du Bois Sauvage, 1000 Bruxelles
Fingaren SCA	17 rue du Bois Sauvage, 1000 Bruxelles
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC)	17 rue du Bois Sauvage, 1000 Bruxelles

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

Veillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

22-10-2020 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

50

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

1.677.346

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Thys Nicole	0	1.720		0,10%	
Anchorage SA	0	0		0,00%	
Fingaren SCA	95.910	93.897		5,60%	
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC)	744.548	744.804		44,40%	
Guy Paquot	1.700	0		0,00%	
Cie du Bois Sauvage	8.012	0		0,00%	
Sous-total	850.170	840.421		50,10%	
TOTAL		840.421	0	50,10%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ, puis terminer par les détenteurs seuls. Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime. Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche [CALCULER] ci-dessous.

M

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DDMMYYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL					0	0,00%	+

 Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	840.421	50,10%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Mme Nicole Thys contrôle la SA Anchorage, qui elle contrôle la société Fingaren SCA. La société Fingaren SCA contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC) qui elle contrôle la Compagnie du Bois Sauvage SA.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY) +

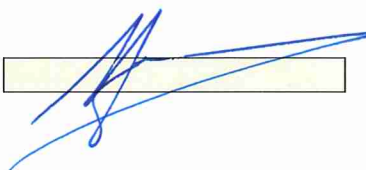
13. Information supplémentaire

Monsieur Guy Paquot qui contrôlait indirectement la société Compagnie du Bois Sauvage est décédé le 11 aout 2019. La succession s'est clôturée par l'acte de partage signé devant notaire le 22 octobre 2020. Suite à cet acte de partage le contrôle de la Compagnie du Bois Sauvage via les droits de vote des différentes sociétés revient à Madame Guy Paquot née Nicole Thys.

Fait à Bruxelles

Le 03-12-2020 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Hocke Pierre Alexis, administrateur délégué

Signature  +